



Du 22 janvier 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Demande de médailles Jeunesse et Sports

Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club

(Dirigeant /dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations) par l'obtention d'une médaille jeunesse et Sports (bronze, argent ou or) sont priés de contacter:

Carole VINIT au 07 88 67 32 78.

Avant le 27 janvier 2025 délai de rigueur

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont 5 après la médaille d'argent.

SOMMAIRE

Comité directeurpages 2	Commission Fémininespage 32
Commission des Médailles.....pages 3	Commission Critérium Féminin séniorspage 33
Secrétariatpage 4	Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....page 34
Trésorerie.....page 5	Commission Technique.....pages 35 à 39
Commission Délégations.....page 6	Commission Label.....pages 40
Commission Sportive.....pages 7 à 9	Commission des règlements.....pages 41-42
Commission des Jeunes.....pages 10 à 16	Commission appel règlementaire.....pages 42-43
Commission Futsalpages 17 à 25	Commission des Arbitrespages 44 à 50
Commission Fair Play.....pages 26	Commission de Disciplinepages 51 à 51
Commission des Coupespages 27 à 31	Annexes :page 53



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 20 janvier 2025

Note aux Clubs

Réunion d'échanges

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

La prochaine concernera les clubs de CA MAURIENNE et AS COMBE DE SAVOIE et se déroulera le **mercredi 12 février à 18 h 45 à la salle des associations (à côté mairie) Saint Etienne de Cuines.**

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : US MODANE, FC SAINT MICHEL, FC SAINT JULIEN, FC VILLARGONDRAN, C.A. MAURIENNE, AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC, US SAINT REMY DE MAURIENNE, USC AIGUEBELLE, SAINT PIERRE SPORT FOOTBALL, MONTMELIAN A, A FUTSAL K PUC 1 MONTMELIAN, GROUPEMENT JEUNE LA SAVOYARDE, FC LAISSAUD, FC LA ROCHETTE, A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.

L'AG du district

L'AG du district se tiendra le samedi 21 juin après-midi. Les clubs intéressés pour l'organiser doivent candidater au district pour le **31 janvier au plus tard.**

Campagne FDVA 2025

La campagne 2025 du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est ouverte

Vous trouverez en annexe de ce PV toutes les informations concernant la demande de Fonds pour le développement de la vie associative

Dates limites de dépôt des demandes : mercredi 19 février 2025

Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais **UNIQUEMENT** pour un **USAGE INTERNE** à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est **FORMELLEMENT INTERDITE.**

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!

COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Réunion du lundi 20 janvier 2025

Demande de médailles Jeunesse et Sports



Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club

(Dirigeant /dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations) par l'obtention d'une médaille jeunesse et Sports (bronze, argent ou or)

sont priés de contacter :

Carole VINIT au 07 88 67 32 78.

Avant le 27 janvier 2025 délai de rigueur

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont 5 après la médaille d'argent.

CourrierS aux Clubs

- FC VILLARGONDRAN
- CA YENNE
- FC MERCURY

Info Clubs

Les clubs qui fêtent cette année leur 50^{ème}, 75^{ème} ou 100^{ème} anniversaire sont priés de contacter le district par mail avant le 7 février 2025, afin d'obtenir de la Fédération la plaquette correspondante (Bronze, Argent, Or).



SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 20 janvier 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 13 Janvier 2025 au 20 Janvier 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

EF CHAUTAGNE

Commission des règlements :

F.C. VILLARGONDRAN

Commission Sportive:

ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - F.C. DES BAUGES - F.C. LA ROCHETTE - U.S.C. AIGUEBELLE - F.C. ST BALDOPH - ENT. VAL D HYERES (2) - F. C. CHAMBOTTE - F.C. DU NIVOLET - FC SUD LAC – FUTSAL BOURGET UNITED – U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE – US DE BOMPAS – US CLUSES BONNEVILLE FORON 74

Commission Des Arbitres :

J.S. CHAMBERIENNE – Youssef RHIFARI – RAHHALI Mohamed (4) – MESTACH Jacky (3) – SOTO Gérard (2) – PONTET Hugo – CROZIO Cédric – CHAFAI Bilel (2) – FAGOT Théo – MEGUIRECHE A – DAIF Mohamed(2) – BONTRON Emmanuel (6) – BONTRON Evan (6) -

Commission Des Coupes :

US LA MOTTE SERVOLEX

Commission FAFA :

Mairie de DRUMETTAZ CLARAFOND -





TRÉSORERIE

Mercredi 22 janvier 2025

Virement

US GRAND MONT LA BATHIE :

108,80 €





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

20 janvier 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**

Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de Barberaz
04 79 69 87 60
koesio.com

Impression
Gestion & datas
Sécurité
Informatique
Gestion Documentaire
Communication



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 20 janvier 2025

Présents : Cédric YSARD, Jacky GACHET.

Excusé : Sauveur MICALLEF

NOTES AUX CLUBS

Les clubs de D5 doivent se réengager pour le championnat printemps, Impérativement, sur FOOTCLUB avant le 26 janvier 2025, et envoyer leurs desideratas sur FOOTCLUB.

Les équipes ne désirant pas repartir pour le championnat D5 printemps sont priés d'envoyer un mail au District avant le 27 janvier 2025.

PHASE de PRINTEMPS

Clubs : engagés sur FOOTCLUB D5 phase printemps,
CHAMBERY SPORT 2,
U.O.A 3

Clubs réengagés sur FOOTCLUB D5 phase printemps

ENT S DRUMETTAZ MOUXY 3

COGNIN SP 2

FC AIX 3

AF73

A.S HTE COMBE SAVOIE 2

F.C BELLE ETOILE MERCURY 3

ENT VAL D'HYERES 3

U.S LA BATHIE 2

A.S NOVALAISIE NNE 2

ST MICHEL 2

AS MONT JOVET BOZEL 2

FC LA ROCHETTE 2

U.S GRIGNON 2

ENT.F CHAUTAGNE 2

HFCC 2

CHALLES 2 SF

En attente de réengagements sur FOOTCLUB :

F.C SUD LAC 2, US DOMESSIN 2, A.S LA BRIDOIRE 2



Les clubs qui désirent engager une équipe en D5 POULE B printemps
Doivent le faire par mail avant le 26 janvier 2025
Pour toute information sur le déroulement, prendre contact avec un membre de la Commission.

REGLEMENTS DU DISTRICT

Décision du Comité Directeur D5 passe au 5ème Forfait pour avoir le forfait Général, (Amende 50€ pour D5 forfait journée)

Les matchs se dérouleront en une seule phase

MATCH Commissions Compétentes

Commission Appel en attente décision avant homologation :

Match N° 28653375 D1 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté score 1/1 (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORT1 – U.S CHARTREUSE 1

Dossier Discipline en attente décision avant homologation :

Match N°29455061 (Arrêté) D5A du 17 novembre 2024 A.S NOVALAISIEENNE 2 F.C SUD LAC 2

Commission Appel en attente décision avant homologation :

Match N°28961393 D3B, US GRIGNON 1/FC SAINT MICHEL 1 du 17 novembre 2024.

Appel Club C.A.M 2 contre de la décision Commission Sportive en attente avant homologation :

Match N° 28655605 D4B du 23 novembre 2024 U.O.A 2/ C.A.M 2

Abandon de terrain à la 77ème Minute du club C.A.M2

Commission Appel Réglementaire :

Match n°28650178 du 01 décembre 2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1

Commission Règlementaire

Match N° 2865594 D4B du 08 décembre 2024 U.O.A 2/ FC VILLARGONDRAN 2

Evocation du club U.O.A.

MATCH Reporté, Reprogrammé

Journée (12) du 08 décembre 2024, reprogrammée au 02 mars 2025, les clubs désirant jouer le samedi soir peuvent faire une demande de modification sur FOOTCLUB dans les délais prévus.

1) Match Retour n°28780921 D1 du 08 décembre 2024, COGNINSP1/ U.O.A 1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

2) Match Retour n°28650420 D1 du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 1/ A.F MONTMELIAN

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14h30**

3) Match Retour n°28655693 D4B du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 2/ CA MAURIENNE2,



Reprogrammé le 02 mars 2025 à 12H15

4) Match Retour n°28653391 D1 du 08 décembre 2024, F.C LAISSAUD1/ U. S. CHARTREUSE 1
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

5) Match Retour n°28650185 D2 du 08 décembre 2024 F.C VILLARGONDRAN1 / ENT.S DRUMETTAZ 2
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

6) Match Retour n°28650186 D2 du 08 décembre 2024 A.S CUINES 1/J.SCHAMBERY2
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

7) Match Retour n° 28959422 D3A du 08 décembre 2024, F.C CHAMBOTTE 3/ A.S BRISON 1
Reprogrammé le 01 mars 2025 à 19h00

8) Match Retour n°28959420 D3A du 08 décembre 2024, A.S NOVALAISE1 /U. S LA RAVOIRE2
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

9) Match Retour n° 28959421 D3A du 08 décembre 2024 F.C SUD LAC 1/US DOMESSIN1
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

10) Match Retour n° 28961411 D3B du 08 décembre 2024, U.S GRIGNON 1/ A.F MONTMELIAN2,
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

11) Match Retour n° 28961410 D3B du 08 décembre 2024, A.S BOZEL 1/ F.C BAUGES
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

12) Match (Aller) n° 28650408 D1 du 24/11/2024 HAUTE TARENTEISE 1/ F.C CHAMBOTTE2
Reprogrammé le 02 mars 2025 à 14H30

(Attention en cas de mauvaises conditions météorologique, Terrain de repli ou application de l'Article 26-10-2 inversion)

RAPPEL REGLEMENTS SPORTIF DU DISTRICT

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin).

A partir du 13 décembre 2024 la commission appliquera le règlement du District

Les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront Amendé.

Responsable Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Adjoint Séniors : Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOTCLUBS. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi soir 18H Si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus, Avant le lundi soir 18H toute demande arrivant après 18H sera hors délais



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

Lundi 20 janvier 2025

ENGAGEMENTS FOOTBALL ANIMATION (U7-U9-U11) Printemps 2025

Afin de préparer la phase de printemps dans les meilleures conditions, merci aux clubs qui souhaitent modifier leurs engagements d'envoyer un mail officiel au District de Savoie de Football, **avant le vendredi 31 janvier 2025**, à l'attention de la Commission du Football Animation :

Cela concerne les engagements des U6, U7, U9 (D1 et D2), U11 (D1, D2, D3).

Les modifications pourront porter sur :

- Le nombre d'équipes (+ ou – par rapport à la phase d'automne 2024)
- Le niveau d'engagements

Dans le cadre de l'organisation des pratiques et des calendriers, nous ferons au mieux pour vous permettre d'accueillir dans les meilleures conditions :

- Alternance U9 / U11
- Alternance U6/U7 avec les U13/U17/U20

Chez les U6, passage du 3 vs 3 au 4 vs 4 au printemps 2025.

SOUHAITS pour la phase de printemps :

Si des dates sont d'ores et déjà bloquées (pas d'accueil possible), merci de nous le faire savoir dans les meilleurs délais. Vous avez la possibilité de le préciser dans l'outil F.A.L. directement :

ENGAGEMENTS > CLUB > SOUHAIT(S) > PRINTEMPS 2025 > CHOIX DE LA JOURNEE > ACCUEIL ?

The screenshot shows the 'SOUHAITS' (Wishes) section of the 'Football Animation & Loisir' application. The user is logged in as '504423 - AIX F.C.' and is viewing the 'ENGAGEMENT' for 'Plateaux U9'. The interface is divided into two main sections: 'ENGAGEMENT' and 'SOUHAITS'. The 'SOUHAITS' section is currently active and displays 'DATES PROPOSÉES PAR LE CLUB POUR ACCUEILLIR' (Dates proposed by the club for hosting). It is divided into two steps: '1 - CHOISIR UNE PHASE' (Choose a phase) and '2 - CHOISIR LES DATES SUR LESQUELLES LE CLUB EST EN CAPACITÉ OU IMPOSSIBILITÉ D'ACCUEILLIR' (Choose the dates on which the club is capable or incapable of hosting). In step 1, 'PRINTEMPS 2025' is selected. In step 2, there are seven date cards for 'JOURNÉE 1' through 'JOURNÉE 7', each with a 'Possibilité d'accueillir' (Acceptable) checkbox and an 'Impossibilité d'accueillir' (Unacceptable) checkbox. The 'Possibilité d'accueillir' checkboxes are currently unchecked. The interface also includes a sidebar with navigation options like 'ÉPREUVES / PHASES', 'RECHERCHE / LISTE', 'ENGAGEMENTS', 'SECTEURS / POULES', 'CALENDRIERS', and 'TABLEAU DE BORD'. The version number 'Version : 2.3' is visible at the bottom left.



Foot SAVOIE



PV N°704 du 22 janvier 2025

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 20 janvier 2025

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Match : La commission reporte le match n°28860607 au 01 mars 2025

Match N° 28860607 FC ST-BALDOPH / ES-TARENTEISE à 14 H 30.

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

20 janvier 2025

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

- Les matchs non joués n'ayant aucune incidence sur le classement NE SERONT PAS JOUES.
- La commission prépare le championnat de printemps elle attend vos desideratas.
- La composition des poules paraîtra ultérieurement.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 20 janvier 2025

Courriers reçus des clubs

LA SAVOYARDE : – (Lu & noté)

U.S. LA MOTTE Engagement d'une 3^{ème} équipe.
Alternance équipes 1 & 2 – jumelage équipe 2 & 3.

F.C.LA ROCHETTE : Noté jumelage avec équipe Séniors 1

**La commission attend vos engagements vos desideratas pour réaliser au plus vite
Les poules du championnat de printemps, merci pour votre compréhension.**

U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 20 janvier

Note aux clubs

- Le District sera représenté au critérium régional pour la phase de printemps par les clubs suivants :
 - CHAMBERY SAVOIE FOOT
 - U.S. LA RAVOIRE
 - F.C. NIVOLET
- Nous invitons les clubs à nous faire parvenir par mail, le nombre d'équipes U13 et la division de chacune que vous souhaitez inscrire sur la phase de printemps.
- Nous n'avons reçu les desideratas uniquement des clubs suivants :
ST BALDOPH, FC BAUGE, et VAL d'HYERES.
- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se déroulent sur 7 journées.
Tous matchs de championnat au-delà du 24 mai ne seront pas à jouer.
- Une interrogation sur les horaires va vous être prochainement envoyée nous comptons sur vous pour un maximum de réponses, vous avez jusqu'au **22 janvier 2025 minuit**.



FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

La FMI sera obligatoire pour l'ensemble des divisions.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

Pour rappel la D3 passe aussi en FMI au printemps.

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DE SRENCOTRES

Les modifications de rencontres sont à effectuer en priorité sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité.

Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.





U11 Fabien FONTAINE

Réunion du lundi 20 janvier

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS :

- en cas de souhait de changement de niveau : merci d'en avertir la commission d'ici **le VENDREDI 31 JANVIER 2025 dernier délai.**

- ES DRUMETTAZ MOUXY, EF CHAUTAGNE, ENT BASSE MAURIENNE, ENT VAL D'HYERES : lus et notés vos desideratas pour la phase de printemps. Merci pour votre réactivité.

- AS UGINE : demande de changement de secteur sur la 2nde partie de saison .

Réponse : bien sûr, pas de soucis.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J7 du 7 décembre 2024

D2/D3

- FC SUD LAC 2 (feuille d'effectif)
- US CULOZ GRAND COLOMBIER (feuille d'effectif)
- C.A. YENNOIS 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE FEMININES (feuille d'effectif)
- FC SUD LAC 1 (feuille d'effectif)
- A.S. LE MONTCEL 1 (feuille d'effectif)
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 F (feuille d'effectif)
- FC LA ROCHETTE 1 (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 27 janvier sous peine d'amende de 35 euros.





U9 Philippe SALVATORE

Mercredi 22 janvier 2025

Quelques rappels importants pour le printemps 2025 :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.
- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.
- Merci de veiller à la bonne matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates) et à la mise en place des bonnes distances (8 mètres) pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL sur le secteur des débrouillés et débutants :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€



Foot SAVOIE



PV N°704 du 22 janvier 2025

U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 22 janvier 2025

Les engagements seront clôturés le vendredi 31 janvier 2025.

Pour le Printemps 2025 : passage du 3 vs 3 au 4 vs 4 chez les U6 ; pas de changement en U7.

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
<ul style="list-style-type: none">560679 - A. S. DE BARBERAZ730290101 - BARBERAZ - STADE MU...	<ul style="list-style-type: none">582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'...732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...	<ul style="list-style-type: none">504423 - AIX F.C.730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 20 janvier 2025

Championnat Bi-Départemental FUTSAL 2025 Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Coupes de Savoie Futsal 2025

Catégorie U12/13 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025 doit rester 15 équipes

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 2 février 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

1^{er} TOUR

Pour les plateaux U13, 10 joueurs maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.

5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL.

Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau.

Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

3 premiers qualifiés.



PLATEAU A GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

SAMEDI 18 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 09H00 DEBUT 09H45

CLUB SUPPORT AFUTSAL ROCHETTE O

CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
AF ROCHETTE O	6 PTS/2PTS/4 IEME	ELIMINE
FC ROCHETTE	2 PTS/5 IEME	ELIMINE
LA MOTTE	6 PTS/3 PTS 3 IEME	QUALIFIE
GJ LA SAVOYARDE	6 PTS/4 PTS 2 IEME	QUALIFI
GRIGNON	10 PTS/1 IER	QUALIFIE

En cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte :

- en premier lieu du nombre de points obtenus lors des matchs joués entre les équipes ex-aequo

PLATEAU B GYMNASSE DE ST LAURENT DU PONT

DIMANCHE 19 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 9H45

CLUB SUPPORT US CHARTREUSE GUIERS

CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
US CHARTREUSE GUIERS	8 PTS/ 2IEME	QUALIFIE
GAPS	5 PTS/4 IEME	ELIMINE
SUD LAC	2 PTS/5IEME	ELIMINE
FC CHAMBOTTE	10 PTS/1 IER	QUALIFIE
ES DRUMETTAZ M	5 PTS/3 IEME	QUALIFIE

PLATEAU C GYMNASSE DU COLLEGE DE BARBY

SAMEDI 18 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 9H45

CLUB SUPPORT FC NIVOLET **EN ATTENTE FE RESULTATS**

CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
FC NIVOLET		
BARBERAZ		
MERCURY		
ENT BASSE MAURIENNE		
ENT VAL D'HYERES		

PLATEAU D GYMNASSE DU COLLEGE DE BOURG ST MAURICE

DIMANCHE 19 JANVIER 25 RENDEZ VOUS 9H00 DEBUT 9H45

CLUB SUPPORT FC HAUTE TARENTEISE

CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
FC HAUTE TARENTEISE	8 PTS/ 2 IEME	QUALIFIE
ES TARENTEISE	4 PTS/4 IEME	NON
LA BATHIE	11PTS/1 IER	QUALIFIE
AS HAUTE COMBE S	7 PTS/ 3 IEME	QUALIFIE
U O ALBERTVILLE	0 PT/5 IEME	NON

PLATEAU E GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN CHAMBERY

SAMEDI 18 JANVIER 25 RENDEZ 14H00 DEBUT 14H45

CLUB SUPPORT CHAMBERY SAVOIE FOOT **EN ATTENTE RESULTATS**



CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
CHY SAVOIE F		
US LA RAVOIRE		
MODANE		
UGINE		
LE BOURGET DU LAC		

Pour le second tour, les 1 ou 2 février 2025, sont retenus les gymnases suivants :

LES ECHELLES samedi 1 février 25 club support :

USCHARTREUSE GUIERS RDV 14 H00 DEBUT 14H45

1^{er} **PLATEAU C**

US LA BATHIE

US CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX

3^{ème} **PLATEAU E**

BOURG ST MAURICE LE DIMANCHE 2 FEVRIER 25 RDV 9H00 DEBUT 9H45

1^{er} PLATEAU E

FCHT

GJ LA SAVOYARDE

3^{ème} **PLATEAU C**

ES DRUMETTAZ MOUXY

Recherche un troisième gymnase samedi 1 ou dimanche 2 Février

FC CHAMBOTTE

US GRIGNON

2^{ème} **PLATEAU C**

2^{ème} PLATEAU E

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

Catégorie U 14/15 MASCULINS :

1^{ère} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Pour les plateaux U15, 10 joueurs maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

2^{ème} TOUR 3 PLATEAUX 2 QUALIFIES PAR PLATEAUX

PLATEAU A

AU GYMNASSE DES ECHELLES SAMEDI 25 JANVIER 2025

RDV 13H00 DEBUT 14H00 CLUB SUPPORT US CHARTREUSE GUIERS



CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
US CHARTREUSE GUIERS		
US LA RAVOIRE		
FC MERCURY		
ES TARENDAISE		

PLATEAU B

AU GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE DIMANCHE 26 JANVIER 2025

RDV 16H00 DEBUT 16H45 CLUB SUPPORT AFRO

CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
US LA MOTTE SERVOLEX		
A FUTSAL ROCHETTE O		
GJ LA SAVOYARDE		
ENT CHAUTAGNE /CULOZ		

PLATEAU C

AU GYMNASE DELPHINE ET JONATHAN A CHAMBERY DIMANCHE 26 JANVIER 2025

RDV 9H00 DEBUT 9H45

CLUBS	CLASSEMENT	QUALIFIES
FC LA ROCHETTE		
FC NIVOLET		
U O ALBERTVILLE		
GAPS		

Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Dates retenues pour les rencontres en élimination directe avec FMI.

1^{ère} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025. Toutes les équipes

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025. Tour de cadrage si besoin

3^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025 si nécessaire, doit rester 4 équipes.

Demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025

Finale dimanche 23 février 2025

ATTENTION : Pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI.

Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI.

Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour.

2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Période de repos pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place.

Attention 10 joueurs maxi sur FMI. 10 joueurs maxi sur FMI.

Tirage des demi-finales qui devront se jouer soit les 1^{ers} OU 2 février soit les 8 OU 9 février 2025.

Ce tirage a été effectué par Serge COHEN trésorier du district.

U O ALBERTVILLE contre US CHARTREUSE GUIERS

Merci à l'U O ALBERTVILLE de proposer une date et lieu pour le déroulement de cette rencontre

ENT CHAUTAGNE/CULOZ contre FC CHAMBOTTE



Au Gymnase Jean FALCONNIER lieu-dit zone de loisir, rue du Grand Champ, 01350 CULOZ-BEON le 16 février à 10h30

Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

Suivant le nombre d'inscrits, élimination directe avec FMI ou plateaux

1^{er} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 si nécessaire

Finale dimanche 23 février 2025

ATTENTION : pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal pour cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre SUR FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. 2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Péréquation pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place. Attention 10 joueurs maxi sur FMI.

Tirage des demi-finales qui devront se jouer soit les 1 OU 2 février soit les 8 ou 9 février 2025.

Ce tirage a été effectué par Gilles HUNSTEDT membre du comité directeur du district Responsable U15.

E S TARENTOISE CONTRE FC MERCURY

Merci à l'ES TARENTOISE de proposer une date et lieu pour le déroulement de cette rencontre

GAPS CONTRE U O ALBERTVILLE

Merci au GAPS de proposer une date et lieu pour le déroulement de cette rencontre

Catégorie SENIORS MASCULINS :

Dates des semaines retenues, les matchs pouvant se jouer en semaine, le soir. Les rencontres sont en élimination directe et FMI :

1^{er} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 6 et le 12 janvier 2025

2^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 20 et le 26 janvier 2025

3^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 3 et 9 février 2025

Finale le dimanche 23 février 2025.

ATTENTION : Pour toutes les équipes ne participant pas au championnat futsal, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. Pour les clubs savoyards, une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. 12 joueurs maxi sur FMI

Tirage effectuée le 13 JANVIER 2025 par Carole VINIT, membre du Comité Directeur du DISTRICT de SAVOIE.

TIRAGE DU 2^{ème} TOUR, doit se jouer entre le 20 JANVIER et le 02 FEVRIER 2025

FC LA ROCHETTE CONTRE AS FUTSAL MOUTIERS

En attente de propositions de date

THONON AS CONTRE FC NIVOLET

Dimanche 02 février 2025 à 20h00, GYMNASSE du Genevray, Avenue de la grangette, 74200 THONON LES BAINS

ASS FUTSAL K PUC 1 CONTRE CBF 74

Samedi 25 janvier A 17H00 GYMNASSE DE BOURGNEUF

US CHARTREUSE GUIERS EXEMPT



Coupes Futsal Féminines

Catégorie U12/13 FEMININE :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025 si besoin

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U13 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

	PTS 1 ^{er} TOUR	CLASS APRES 1 ^{er} TOUR	PTS 2 ^{ème} TOUR	CLASS APRES 2 ^{ème} TOUR
GAPS	9 PT S	1		
US CHARTREUSE GUIERS	0 PT	7		
US LA MOTTE 2	6 PTS	3		
CHY SAVOIE FOOT	3 PTS	5		
FC CHAMBOTTE	0 PT	7		
US LA MOTTE 1	9 PTS	1		
US LA RAVOIRE	6 PTS	3		
ST PIERRE SPORT	3 PTS	5		

Samedi 01^{er} février 2025 a la MOTTE SERVOLEX GYMNASSE Pierre de Coubertin rdv 13h00 début 13h45

1 FOIS 10 MINUTES

13H45 US LA MOTTE SERVOLEX 1 Contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

14H00 CHAMBERY S F Contre FC CHAMBOTTE

14H15 GAPS Contre ST PIERRE SPORT

14 H30 US CHARTREUSE Contre US LA RAVOIRE

14H45 GAPS Contre FC CHAMBOTTE

15H00 CHAMBERY SF Contre ST PIERRE SPORT

15H15 US CHARTREUSE GUIERS Contre US LA MOTTE SERVOLEX 1

15H30 US LA MOTTE SERVOLEX 2 Contre US LA RAVOIRE

15H45 US CHARTREUSE GUIERS Contre FC CHAMBOTTE

16H00 CHAMBERY SF Contre US LA MOTTE SERVOLEX 1

16H15 GAPS Contre US LA RAVOIRE

16H30 US LA MOTTE SERVOLEX 2 Contre ST PIERRE SPORT

16H45 GAPS Contre US LA MOTTE SERVOLEX 1

17H00 CHAMBERY SF Contre US LA RAVOIRE

17H15 US CHARTREUSE GUIERS Contre ST PIERRE SPORT

17H30 US LA MOTTE SERVOLEX 2 Contre FC CHAMBOTTE



Après le second tour, les 6 premières équipes en demies finales. 2 poules de 3, les premières de poule en finale.

Catégorie U14/15 FEMININE :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U15 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

RESULTATS 1^{er} TOUR

	Points 1 ^{er} TOUR	Classement 1 ^{er} TOUR	Points 2 ^{ème} TOUR	Classement après 2 ^{ème} TOUR
FC NIVOLET	4	3	11	2
BARBERAZ	FORFAIT			
US LA MOTTE SERV 2	1	6	8	4
GJ LA SAVOYARD	FORFAIT			
GAPS 1	4	3	12	1
US LA MOTTESERV 1	9	1	4	3
GAPS 2	1	6	0	7
ST PIERRE SPORT	5	2	1	5
AIX FC	FORFAIT			
ENT BASSE MAURIEN	3	5	0	6

à l'issue du second tour, toutes les équipes se seront rencontrées. Les 4 premières en demies finales en match sec. 1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}

Demi-finales au gymnase de la MOTTE SERVOLEX date et heures précisées ultérieurement

GAPS 1 Contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

FC NIVOLET Contre US LA MOTTE SERVOLEX 1

Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 si besoin

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025

Demies-finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin



Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U18 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUBS avec photos.

	APRES 1 IER TOUR	CLASSEMENT APRES 1 TOUR	APRES 2 IEME TOUR	CLASSEMENT	AAPRES 3 IEME TOUR	CLASSEMENT FINAL
US LA MOTTE	1	7				
GJ LA SAVOYARDE	2	6				
ST PIERRE SPORT	6	4				
F BOURGET UNITED	9	1				
GAPS	7	2				
BARBERAZ	0	8				
FC AIX	7	2				
FC CHAMBOTTE	4	5				

TIRAGE 2^{ème} tour qui se jouera au gymnase de la traverse sur la commune du BOURGET DU LAC club support FUTSAL BOURGET UNITED dimanche 26 janvier 2025

PLATEAU A RDV 12H30 DEBUT 13H15

13H15 AS BARBERAZ CONTRE ST PIERRE SPORT 1 FOIS 20
13H45 AS BARBERAZ CONTRE GJ LA SAVOYARDE 1 FOIS 20
14H15 FC AIX CONTRE ST PIERRE SPORT 1 FOIS 20
14H45 FC AIX CONTRE GJ LA SAVOYARDE 1 FOIS 20

PLATEAU B RDV 15H00 DEBUT 15H45

15H45 FC CHAMBOTTE CONTRE FUTSAL BOURGET UNITED 1 FOIS 20
16H15 GAPS CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX 1 FOIS 20
16H45 FC CHAMBOTTE CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX 1 FOIS 20
17H15 GAPS CONTRE FUTSAL BOURGET UNITED 1 FOIS 20

3^{ème} TOUR AU GYMNASSE DE LA TRAVERSE AU BOURGET DU LAC DIMANCHE 9 FEVRIER 2025

PLATEAU A RDV 13H00 DEBUT 13H45

13H45 F BOURGET UNITED CONTRE AS BARBERAZ
14H15 FC AIX CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX
14H45 FC AIX CONTRE F BOURGET UNITED
15H15 AS BARBERAZ CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX

PLATEAU B RDV 15H00 DEBUT 15H45

15H45 GAPS CONTRE ST PIERRE SPORT
16H15 FC CHAMBOTTE CONTRE GJ LA SAVOYARDE
16H45 FC CHAMBOTTE CONTRE ST PIERRE SPORT
17H15 GAPS CONTRE GJ LA SAVOYARDE

Catégorie SENIORS FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025

Finale le dimanche 02 mars 2025

A l'issue du second tour, toutes les équipes se sont rencontrées. Les 4 première en demies finales en match sec.

1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}

Les demi-finales auront lieu au gymnase de la traverse au BOURGET DU LAC le dimanche 02 février 2025

1^{er} rencontre rdv 13h00 début 14h00 ES DRUMETTAZ MOUXY contre afro

2^{ème} rencontre rdv 15h00 début 16h00 ENT APCR/LE BOURGET contre US DOMESSIN

	Points 1 ^{er} TOUR	Classement 1 ^{er} TOUR	Points 2 ^{ème} TOUR	Classement après 2 ^{ème} TOUR
A FUTSA ROCHETTE O	0	5		
ENT APCR/LE BOURG	8	1		
ENT PONT/BOURBRE	4	3		
FC ROCHETTE	FORFAIT -2	6		
ES DRUMETTAZ MOU	8	1		
DOMESSIN	4	3		

Décision du comité directeur :

Le comité directeur du 16 décembre 2024 a désigné pour la finale hommes, le club de la JS CHAMBERY sur le gymnase JEAN JAURES de CHAMBERY.

Le comité directeur du 16 décembre 2024 a désigné pour la finale femmes, le club de l'ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE sur le gymnase de LA SEYTAZ a VALGELON LA ROCHETTE.





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 20 janvier 2025

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2024-2025

C'est la fin des matchs « phase 1 » en U17 et U15.



Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU.pdf>

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 20 janvier 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHEE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct

ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les clubs retenus pour les finales de coupes 2024-2025 seront validés lors du CD du 27 janvier 2025

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

8^{ème} de finale le dimanche 23 février 2025

Inversion de la rencontre en cas de terrain impraticable

CHALLES 1	vs	CHAMBOTTE 2
LA RAVOIRE US 1	vs	UO ALBERTVILLE 1
AS CUINES 1	vs	MONTMELIAN AF 1
AS HTE COMBE 1	vs	CA YENNE 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	AIGUEBELLE 1
BOZEL 1	vs	VAL D'HYERES 1
CAM 1	vs	FC NIVOLET 1
CHAMBERY SPORT 73 1	vs	VILLARGONDRAN FC 1



RAFFIN

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

FEMININES U18 A 11

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)
1 arbitre officiel pour les 3 matchs

Organisation :

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

A CHAMBOTTE

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

A LA ROCHETTE

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C

4 points : victoire

2 points : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

1 point : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

0 point : défaite

Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

- 1 - Goal avérage générale
- 2 - Meilleure attaque
- 3 - Nb de carton reçu
- 4 - Tirage au sort

Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025



Foot SAVOIE



PV N°704 du 22 janvier 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

Match à rejouer suite décision de l'appel des règlements

le samedi 15 février 2025 sous réserve de procédure en cours

FC NIVOLET

vs

ENT DRUMETTAZ MOUXY

+++++

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE

vs

CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

FCHT

AIX FC

vs

GAPS

FC NIVOLET ou ENT DRUMETTAZ MOUXY

vs

ST BALDOPH FC

U15 PILLET

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

UO ALBERTVILLE

AIX FC 2

vs

ENT F CHAUNAGNE

ES TARENTOISE

vs

GAPS 2

FC NIVOLET 2

vs

FCHT 2

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier



U13 PITCH

Plateaux restant à jouer avant le 22 février 2025 impérativement

[Site 1 : A Mercury le 15 février 2025 à 14h00](#)

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 1	527005 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 2	515259 - U.S.C. AIGUEBELLE

La commission remercie les clubs qui ont utilisés correctement le FAL pour la première fois en Coupe.
Cependant il faut noter qu'il manque quelque feuille de plateau pour certains clubs et qu'à partir des prochains tours une amende de 35€ sera infligée pour document non parvenu.

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.**



**RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT
FAL (football animation & loisir)**

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci. Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende. Merci pour votre compréhension.

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 20 janvier 2025

CHAMPIONNAT **Match remis**

La commission reporte le match – Le 2 mars 2025 - **match aller inversion possible**
Match n° 29203768 FC HAUTE TARENTEISE / ENT F CHAUTAGNE.

La commission reporte le match – Le 09 mars 2025 - **match aller inversion possible**
Match N° 29203775 ENT F CHAUTAGNE / ENT PONT BOURBRE

INFORMATIONS - **NOTE AUX CLUBS**

Le 16 mars reprise du championnat





CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Gaëlle MICHAUT** 06 18 23 06 75

Le 20 janvier 2025

NOTE AUX CLUBS

Une nouvelle équipe rejoindra ce critérium au printemps : F.C. BAUGES. Une matinée (ou journée) découverte du futsal sera organisée au gymnase de la J.S.C le dimanche 9 février avec les conseils d'un technicien du district.

FOOT LOISIRS FEMININ

Réunion du 9 décembre 2024

Relevé de décisions

Clubs présents : NOVALAISE, DRUMETTAZ, FC BAUGES, JSC, LE MONTCEL, ALBERTVILLE

Décisions :

- Le F.C. BAUGES intègre le critérium dès le printemps 2025
- Rappel est fait qu'il s'agit de rencontres LOISIRS : Attention à faire jouer des filles qui sont en mode loisirs et à l'intensité des engagements physiques des joueuses. Il faut faire être « transparent » entre éducateurs et joueuses et jouer le jeu du LOISIR. Le niveau monte, mais il reste malgré tout assez homogène.
- Il est obligatoire que chaque joueuse soit en possession d'une licence (foot libre ou loisirs)
- Le district veillera à la fourniture de ballons et de chasubles
- Faire plus de rencontres en mai-juin
- Organiser un plateau Futsal le dimanche 9 février au matin, si possible sur toute la journée.
- Inscriptions gratuites. La J.S.C. propose un gymnase et organisera de la petit restauration (payante). Le district mettra à disposition un technicien le matin pour des ateliers.
- Fin de saison : Organisation d'un tournoi final à DRUMETTAZ. Il est ouvert aux « loisirs » et aux « compétitions », mais dans des rencontres spécifiques et séparées. Inscriptions gratuites



FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

Le 20 janvier 2025



eCOUPE DE FRANCE

En cette saison 2024/2025, la FFF organise une nouvelle édition **eSport** pour ses licenciés.

Disputée sur le jeu  et sur Playstation 5, la nouvelle **eCOUPE DE FRANCE** est la première compétition eFoot en France à mêler joueurs amateurs et professionnels.

Modalités

- Tournoi **GRATUIT**
- Licencié(e)s FFF de 16 ans et + (si nécessaire contacter la Ligue pour établir une licence "Loisir" - efoot@laurafoot.fff.fr)
- Les vainqueurs se qualifieront pour un tournoi régional
- Le mode de jeu est 1v1 / coup d'envoi – mode 95 (toutes les statistiques recalibrées au même niveau)
- En présentiel (à confirmer pour la phase départementale)
- Playstation 5 (Il est nécessaire de souscrire à un Abonnement Game Pass / Playstation Plus)

Calendrier

- 🎮 Fin des inscriptions le **31 janvier 2025**
- 🎮 Phase départementale à partir du **vendredi 7 février 2025**
- 🎮 Finale régionale organisée le **samedi 26 avril 2025** (à confirmer)
- 🎮 Finale nationale les **23 et 24 mai 2025**, au CNF de Clairefontaine.

👉 Inscription : <https://www.ecoupedefrance.fr>



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 22 janvier 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Olivier DALPHIN - Killian DULLIN - Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET - Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL - Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT - Allan PAUL - Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN - Gilles OKALA (ES TARENTEISE)

Sébastien DESSERTVETAZ (AIX FC)

Mohamed TRAORE (US LA RAVOIRE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 19 décembre 2024.

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 4

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Léo BAUDIN - Tom VASSE (UO ALBERTVILLE)

Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Johnny HOAREAU - Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT - Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET - Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU - William GALOFARO - Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)



- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 11

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Dylan SOUBEYRAND (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION - Karim AGOURAR - Léo DA COSTA ABREU - Lucas BAU (US LA MOTTE SERVOLEX)

Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN - Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO - Yann SOULIAS (US MODANE)

Oscar POETTE (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETI - Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Valentin COSTA (VAL D'HYERES)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

Admed BOKARKA (US CULOZ 01)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 14

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)

Candidat non prioritaire car hors département

Zakaria BOUCHIBA (ENT DU RACHAIS)



- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 12

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Maxime MATHION - Lucas BAU (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUIPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département



EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

commissionlabel@savoie.fff.fr

Le 20 janvier 2025

CLUBS EN DÉMARCHE :

Dates des audits dans les clubs en présence du Technicien et de l' élu du district référents :

FC BELLE ETOILE MERCURY : lundi 9 décembre 2024

FC SUD LAC : mardi 7 janvier 2025

JS CHAMBERY : mercredi 8 janvier 2025

EF CHAUTAGNE : lundi 13 janvier 2025

AIX FC : mardi 21 janvier 2025

UO ALBERTVILLE : jeudi 23 janvier 2025

GAPS : mardi 28 janvier 2025

CLUBS LABELLISES JUIN 2024 :

Dates des remises des labels dans les clubs :

US LA RAVOIRE : vendredi 14 février 2025

ES DRUMETTAZ MOUXY : vendredi 6 juin 2025

En attente de proposition de dates des clubs suivants :

ES TARENTOISE / FC CHAMBOTTE / US LA MOTTE SERVOLEX



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 21 janvier 2025

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : Patrick JANET, René SAILE
Excusé : Jean Marc GUICHARD.

ÉVOcation

Dossier N°16 :

Match 28655694 : UO ALBERTVILLE 2 / FC VILLARGONDRAN Séniors D4 Poule B du 7 décembre 2024.

COURRIER

Réception courrier du F C VILLAGONDRAN

DÉCISION

Dossier N°16 :

Match numéro 28655694 U O A 2 - VILLAGONDRAN 2 seniors D4 poule b du 07 décembre 2024

Evocation de l'équipe Senior B de l'UOA, concernant la participation au match du joueur concerné du FC VILLAGONDRAN 2 susceptible d'être suspendu au match en rubrique

Evocation recevable.

Attendu que le joueur concerné a été sanctionné de 3 matchs fermes avec date d'effet au 4/11/2024

Attendu que l'équipe avec laquelle il reprend la compétition (FC VILLAGONDRAN 2) a effectué 2 rencontres (le 10.11 contre MAURIENNE 2 et le 17.11 contre Saint REMY 1)

Le joueur concerné était en état de suspension pour le match du 7/12/2024 (article 226.2 des règlements généraux de la FFF)



Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Décide match perdu par pénalité à VILLAGONDRAN 2
- Résultats du match :

U O A 2 :	3 pts	1 but
VILLAGONDRAN 2 :	(-1pt)	0 but
- Remboursement des frais d'appui 30€ par VILLAGONDRAN 2
- Inflige au joueur concerné un match de suspension en remplacement du match non purgé, en complément de la sanction en cours
- Inflige une amende de 175€ au club de VILLAGONDRAN 2 pour avoir fait jouer un joueur suspendu
- Transmet à la Commission compétente pour homologation

COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Réunion du 6 janvier 2025

Présents : Fabien FONTAINE, Maurice BILLAUD, Christophe VALENTINO, Serge COHEN, Jacky GACHET, Hernani SOARES.

COMPTE RENDU D'AUDITION

Dossier n°2 : Appel du Club de l'US GRIGNON contre la décision de la commission des règlements parue dans le PV n° 699 du 4 décembre 2024 concernant le Match n°28961393 – Seniors D3 Poule B – US GRIGNON 1 – FC ST MICHEL SP 1 du 17/11/2024.



La Commission,

Réunie le 6 janvier 2025 au siège du District de Savoie,

Pris connaissance de l'appel du club de l'US GRIGNON pour le dire recevable en la forme,

Après études des pièces versées au dossier,

La Commission d'Appel en matière règlementaire composée de : Fabien FONTAINE (Président), Maurice BILLAUD (Vice-président), Christophe VALENTINO (secrétaire), Serge COHEN, Jacky GACHET, Hernani SOARES.

Après audition des personnes convoquées :

Pour le Club de l'US GRIGNON : M. Lionel PISCIA, dirigeant

Après rappel des faits et de la procédure, le requérant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Après audition des personnes convoquées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel,

Considérant que le club de l'US GRIGNON affirme que la licence U17 d'un joueur FC ST MICHEL SP ne fait pas mention du cachet « SURCLASSE Art 73.2 », et que de ce fait ce joueur U17 ne pouvait pas participer à la rencontre citée en objet,

Considérant que cette affirmation n'est basée que sur le témoignage d'un dirigeant du club de l'US GRIGNON sans preuve à l'appui,

Considérant qu'après vérification du fichier des licences de la FFF, la licence du joueur U17 du FC ST MICHEL SP incriminé est validée avec le cachet « SURCLASSE ART 73.2 » depuis le 31/07/2024 (en étant enregistrée le 14/07/2024), la procédure de demande de surclassement du joueur U17 en seniors ayant été respectée.

Sur ce,

Considérant que le joueur U17 du FC ST MICHEL SP incriminé est autorisé à être surclassé et à participer aux rencontres de l'équipe Seniors 1 de son club,

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- De confirmer la décision prise en première instance par la Commission des Règlements : en rejetant la réclamation du club de l'US GRIGNON et en confirmant le résultat acquis.
- 2- Le Dossier est transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.
- 3- Le club de l'US GRIGNON est redevable des Frais de dossier d'appel d'un montant de 80 €.

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,
Fabien FONTAINE

Le Secrétaire,
Christophe VALENTINO



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion Plénière CDA SAVOIE du 20 janvier 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre :

-M. Youssef RHIFARI (JSC), indisponibilité aux tests Physique et Théorique du 25 janvier 2025 (séance de rattrapage ultime de la saison 2024/2025)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

R A S

Mail, Courrier Club:

-Club JSC, Président : M. Patrick JANET signale l'inscription a la FIA de janvier 2025 de M. Adam BENKEMOUCHE

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

-Commission IR2F, Ligue AURA, information du nombre de **10** stagiaires inscrits pour la prochaine FIA de janvier 2025 qui se déroulera sur les infrastructures du club de BARBERAZ (salle, terrain,

NOTE AUX ARBITRES FUTSAL

La CDA vous demande la mise en application sur vos notes de frais / déplacements COUPE DE SAVOIE

De noter les équipes présentent lors de vos plateaux

De noter vos frais correspondants

De noter vos réels frais de déplacement

De ne pas tricher sur les kilomètres faits (si tel est le cas vous serez suspendu de désignation)

Ex : mis 4kms de plus pour passer une tranche

M. Daniel DESMARIEUX (Président de CDA)

Comme je le notais la semaine dernière, ce n'est pas une bonne tenue et convenable dans la fonction et ce genre

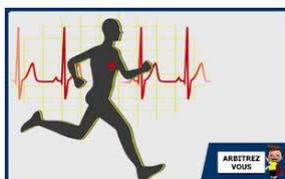
de faits

Là encore la CDA va être obligée de sévir, envers les arbitres concernés sur de tels faits...

Est il y en a ????

INADMISSIBLE....

NOTE AUX CLUBS



Nous demandons aux clubs de bien prendre de l'importance et la mesure que les arbitres non-présents à cette matinée de rattrapage CDA seront sanctionnés

C'est-à-dire suspension de 4 week-end de désignations

Ce qui est peut-être préjudiciable pour la validation de votre statut d'arbitrage de club

Responsables de club – Référénts d'arbitrage

Merci d'informer vos arbitres de l'importance de leurs présences.

CLUBS CONCERNES :

JSC : Mrs Cédric CROZIO, Hamza BENKEMOUCHE, Youssef FOUAZI, Youssef RHIFARI

HAUTE TARENTEAISE : M. Bernard CAMUS, M. Guillaume MARTIN

C A MAURIENNE : Mrs. Salim ABADDAR, Makhan FOFANA

AIX LES BAINS : M. Younes EL BOUZIANI, Youssef LAHMIDI, Abdelhamid BELLIR

AS AIGUEBELLE : Melle Shaina MILLIEX, Jérôme SOLTYSIAK, Alexis PESENTI

US BOZEL : M. Benoit MISSON

CŒUR DE SAVOIE : M. Benoit TASSARD

ST REMY MAURIENNE : M. Didier CAUCHETEUX

U O ALBERTVILLE : M. Khalil FATNI, Fabien EXCOFFIER, Nouredine CHELOUFI, Nouredine CHELOUFI

CSF : M. Mohamed AYARI

LA BATHIE : M. Remi BENOIT

AS BARBERAZ : M. Nauram ANLI

A S DOMESSIN : M. Jean-François PERROUSE

FC LAISSAUD : M. Habib NEFFATI

A S TARENTEAISE : M. Yasin YADOGAN

US UGINE : M. Aymen OUTMANI

ST MICHEL MAURIENNE : M. Yanis GIGANTE,

A S CUINES : M. Brian RAPHAEL

U S LA MOTTE SERVOLEX : M. Mathis COUX

INDEPENDANT : Mrs. Antony GROS, Tolgahan KOCA, Tayfun DURMAZ

RATTRAPAGE UNIQUE TEST PHYSIQUE et THEORIQUE –SAISON 2024/2025

A l'attention des clubs et Arbitres :
Arbitres des clubs et Statut Indépendant,
Présidents, Dirigeants, Educateurs

Retrouvez ci-dessous la date de la séance ultime du test physique et théorique.

Qui concerne vos arbitres

A NOTER POUR LES CLUBS

Les arbitres non-présents seront malheureusement et obligatoirement sanctionnés conformément

Au règlement de la CDA 2024/2025

Validé par le Comité Directeur

Du District de SAVOIE de FOOTBALL

A savoir sanction :

- Rétrogradation de niveau d'arbitrage
- Suspension systématique (4 week-end de non désignation)
- Ceci, (conformément au règlement mis en application de CDA 2024/2025)

Et statutairement

Seront-ils en position validée ?

Ce module se déroulera à la date suivante

Du samedi 25 janvier 2025

Programme de la matinée

Le test physique

RDV à 8H30



Elle se déroulera sur le stade du club de **BARBERAZ**

A l'adresse suivante :

10 Chemin des Prés

73000 BARBERAZ



Le test théorique

RDV à 10H30

Elle se déroulera à l'Amphithéâtre de la Maison des Sports

District de Football de SAVOIE

A l'adresse suivante :

90 Rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

LISTE DES ARBITRES CONCERNES

Arbitres convoqués ci-joint :

Test Physique:

M. Jérôme SOLTYZIAK (AIGUEBELLE)

M. Faical REMILI (VAL D'HYERES)



Test Physique et Théorique :

M. Cédric CROZIO (J S C)
M. Antony GROS (indépendant)
M. Bernard CAMUS (HAUTE TARENTOISE)
M. Tolgahan KOCA (indépendant)
M. Tayfun DURMAZ (indépendant)

M. Salim ABADDAR (C A MAURIENNE)
M. Hamza BENKEMOUCHE (J S C)
M. Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS)
M. Benoit MISSON (BOZEL)
M. Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE)
M. Didier CAUCHETEUX (ST REMY MAURIENNE)

M. Khalil FATNI (U O ALBERTVILLE)
M. Mohamed AYARI (C S F)
M. Remi BENOIT (LA BATHIE)
M. Nauram ANLI (BARBERAZ)
M. Youssef FOUAZI (J S C)
M. Youssef RHIFARI (J S C)
M. Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTOISE)
M. Jean-François PERROUSE (DOMESSIN)
M. Mohamed SMAILI (U S PONTOISE)

M. Fabien EXCOFFIER (U O A)
M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)
M. Youssef LAHMIDI (AIX LES BAINS)

Melle Shaina MILLIEX (AIGUEBELLE)
M. Brian RAPHAEL (CUINES)
M. Ismael AL BAHRAOUI (LA RAVOIRE)
M. Nouredine CHELOUFI (U O ALBERTVILLE)
M. (AIX LES BAINS)
M. Mathis COUX (LA MOTTE SERLOILEX)
M. Makhan FOFANA (C A MAURIENNE)
M. Habib NEFFATI (LAISSAUD)
M. Yasin YADOGAN (TARENTOISE)
M. Alexis PESENTI (AIGUEBELLE)
M. Aymen OUTMANI (UGINE)
M. Yanis GIGANTE (ST MICHEL MAURIENNE)

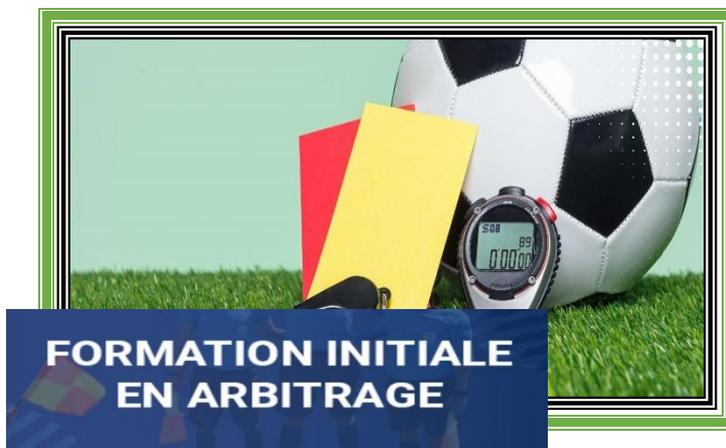
A NOTER POUR LES CLUBS et ARBITRES

**Les arbitres non-présents seront malheureusement et obligatoirement sanctionnés
conformément
La gestion réglementaire de la CDA 2024/2025
Voir rétrogradation de niveau d'arbitrage**

A savoir sanction :

- Rétrogradation de niveau d'arbitrage
- Suspension systématique
- Ceci, (conformément au règlement mis en application de CDA 2024/2025)

RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du samedi 25 janvier 2025 au dimanche 26 janvier 2025 (séance 1 à 6)

*Elle se déroulera sur le stade du club de **BARBERAZ***

A l'adresse suivante :

**10 Chemin des Prés
73000 BARBERAZ**

A 8H30

Et le samedi 1^{er} février 2025 (séance 7 administrative et examen)

Au

**DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY
(Même Horaire)**

Clubs, les inscriptions s'effectuent en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou
formations@laurafoot.fff.fr

NOTE AUX CLUBS



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

*Le manquement d'Arbitre
Que ce soit pour vous Clubs (statut d'Arbitrage)
et
Nous CDA (gestion de vos championnats)*

*Ne prenez pas à la légère ce manquement il est plus important de saison en saison.
Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, de **janvier 2025**)*

Pensez à votre statut d'arbitrage



**Si notre fonction ne fait rêver pour recruter des candidats à notre fonction « ARBITRE »
Les violences verbales ou physiques, débordements, incivilités sur les terrains de foot**

Il en résulte que c'est vous, comme nous à essayer de comprendre ce qui se passe dans notre société à la vue de l'incompréhension conflictuelle et l'application dans les mots (de vos jeunes joueurs) mots qu'ils prononcent entre autres lors de module sur les incivilités au sein de leur propre club ????

**C'est à vous gestionnaires des clubs
C'est à vous joueurs des clubs
C'est à vous éducateurs dans les clubs**



C'est à vous, vous arbitres

D'apporter et donner une image exemplaire de la fonction « **ARBITRE »**

Et

Sur le respect que vous apporterez sur la notion de « **RESPECT »**

**Envers vos adversaires, vos clubs et leurs dirigeants, les éducateurs et la pièce in conforme
L'ARBITRE**

REMERCIEMENTS AUX CLUBS



REMERCIEMENTS AU CLUB DE L'U O ALBERVILLE
Pour avoir sollicité la CDA pour une action au sein de la classe foot
Sur la thématique
LE RESPECT et L'ARBITRAGE

Module qui, aura permis de voir l'attitude des jeunes joueurs sur des mises en situation où là beaucoup d'interrogations sur des faits footballistiques (vidéos) comprises par apport au monde des adultes (nous).
Question : Quelles seront les règles mises en application DU FOOTBALL dans une réalité des générations futures et pas si loin de nous... ???????





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 20 janvier 2024

Présent : Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF – Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de séance,
Patrick GALLET

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission des Règlements du 20 janvier 2025 Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
20/01/2025	D4	Dirigeant	F.C. VILLARGONDRAN	07/12/2024	1 Match Ferme	27/01/2025



ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Lettre « Tournée des Popottes »
- Campagne FDVA 2025
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Protocole commotion cérébrale
- Formations CDOSS
- Organisation des webinaires pour les clubs au 1er trimestre 2025

